

Les anciennes villes de Grand-Mère et de Shawinigan-Sud suivent en terme d'importance démographique puisqu'elles regroupent respectivement 25% et 22% de la population de l'actuelle Ville de Shawinigan.

D'autre part, on remarque que l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-des-Piles est le territoire le moins dense de Shawinigan avec une densité moyenne de 9 personnes au km².

L'évolution démographique a sensiblement varié selon les territoires entre 1991 et 2001. Les croissances démographiques les plus importantes ont été sur les territoires les plus ruraux, plus spécifiquement sur les territoires des anciennes paroisses de Saint-Jean-des-Piles (21%) et Saint-Gérard-des-Laurentides (6%) et de l'ancienne municipalité de Lac-à-la-Tortue (6%). Les plus importantes décroissances démographiques ont été observées sur les territoires plus urbains et plus spécifiquement sur les territoires des anciennes villes de Shawinigan (13%) et de Grand-Mère (8%).

La figure 1 permet de localiser l'actuelle Ville de Shawinigan et ses secteurs.

2.3 ORGANISATION TERRITORIALE, POLITIQUE ET DES SERVICES

Le regroupement des anciennes municipalités de Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud, Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges, Saint-Gérard-des-Laurentides et Saint-Jean-des-Piles a eu lieu le 1^{er} janvier 2002. Avant cette date, chacun de ces territoires avait un conseil municipal où siégeaient un maire et des conseillers. Le tableau suivant présente la composition des conseils municipaux dans chacun des territoires avant le regroupement.

Tableau 2 Composition des conseils avant le regroupement

Description	Nombre de conseillers
Shawinigan (V)	8 conseillers + 1 maire
Grand-Mère (V)	6 conseillers + 1 maire
Shawinigan-Sud (V)	6 conseillers + 1 maire
Saint-Georges (VL)	6 conseillers + 1 maire
Lac-à-la-Tortue (M)	6 conseillers + 1 maire
Saint-Gérard-des-Laurentides (P)	6 conseillers + 1 maire
Saint-Jean-des-Piles (P)	6 conseillers + 1 maire
Total	44 conseillers + 7 maires

Un certain nombre d'ententes existaient également entre ces territoires de même qu'avec la MRC. Les ententes en vigueur avant le regroupement touchaient :

- la Régie intermunicipale de transport en commun du Centre-de-la-Mauricie (RITCCM) dont les anciennes villes de Shawinigan, Grand-Mère, Saint-Georges et

Shawinigan-Sud étaient membres. De plus, la desserte de transport adapté couvrait également les anciennes municipalités Lac-à-la-Tortue et Saint-Gérard-des-Laurentides;

- ❑ une entente intermunicipale pour la fourniture d'eau potable entre Shawinigan, Shawinigan-Sud et Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ❑ une entente relative à l'assainissement des eaux usées entre Shawinigan et Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ❑ une entente relative à l'assainissement des eaux usées entre Grand-Mère et Saint-Georges;
- ❑ la Régie intermunicipale du Parc des Chutes dont les anciennes villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud étaient membres ;
- ❑ le transport, la collecte et le traitement des matières secondaires qui avait été délégué à la MRC par toutes les anciennes municipalités à l'exception de Grand-Mère ;
- ❑ l'enfouissement des déchets domestiques qui avait été délégué à la MRC par toutes les anciennes municipalités;
- ❑ le service d'évaluation qui était rendu par la MRC aux municipalités Saint-Georges, Lac-à-la-Tortue, Saint-Jean-des-Piles et Saint-Gérard-des-Laurentides ;
- ❑ diverses fonctions administratives qui étaient rendues par la MRC à toutes les anciennes municipalités;
- ❑ la promotion et le développement économique qui étaient rendus par la MRC à toutes les anciennes municipalités via le CLD.

Suite à la création de l'actuelle Ville de Shawinigan, les conseils municipaux de l'ancienne des anciens territoires ont été abolis. Un conseil municipal regroupant 1 maire et 12 conseillers a été créé.

La MRC du Centre-de-la-Mauricie a aussi été abolie. La Ville de Shawinigan a succédé à cette dernière.

La Ville de Shawinigan a délégué à la Régie inter municipale de gestion des matières résiduelles de la Mauricie sa compétence de la gestion des matières résiduelles à l'exception de la collecte et du transport des déchets domestiques et incluant le plan de gestion des matières résiduelles. Cette régie est responsable de l'enfouissement des matières résiduelles, de la collecte des matières recyclables et des résidus domestiques dangereux, de la gestion, collecte, transport, traitement et élimination des boues de fosses septiques et de stations d'épuration des eaux municipales, de même que de l'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles en conformité avec la Loi 90.

Suite au regroupement, la Régie inter municipale de transport en commun du Centre-de-la-Mauricie est devenu la Régie municipale de transport en commun du Centre-de-la-Mauricie et son territoire d'opération est situé en entier sur le territoire de la ville de Shawinigan à l'exception de quelques territoires desservis par le transport adapté.

Tableau 3 Compétences municipales selon les fonctions et les activités

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	Compétences			Budget fonctionnement 2004 (reconstitution)		
	Agglomér.	Locales	Partagées	Agglomération	Villes reconstituées	Total
Administration générale						
Conseil d'agglomération	X			54 000 \$		54 000 \$
Conseil municipal		X			824 156 \$	824 156 \$
Application de la loi	X			400 990 \$		400 990 \$
Gestion financière et administrative			X	635 467 \$	1 630 782 \$	2 266 249 \$
Greffe			X	238 064 \$	610 936 \$	849 000 \$
Évaluation	X			496 670 \$		496 670 \$
Gestion du personnel			X	266 686 \$	684 388 \$	951 074 \$
Autres			X	830 796 \$	1 523 088 \$	2 353 884 \$
Sécurité publique						
Police		X			5 100 435 \$	5 100 435 \$
Protection contre les incendies	X			2 290 138 \$		2 290 138 \$
Sécurité civile	X			16 300 \$		16 300 \$
Autres			X		148 040 \$	148 040 \$
Transport						
Réseau routier						
Artériel	X			921 923 \$		921 923 \$
Local		X			9 105 312 \$	9 105 312 \$
Transport collectif	X			526 535 \$		526 535 \$
Autres			X		691 661 \$	691 661 \$
Hygiène du milieu						
Eau et égouts						
purification et traitement de l'eau potable			X		993 840 \$	993 840 \$
réseau de distribution de l'eau potable		X			1 118 841 \$	1 118 841 \$
traitement des eaux usées			X		1 104 528 \$	1 104 528 \$
réseaux d'égouts		X			789 559 \$	789 559 \$
Matières résiduelles						
collecte et transport		X			939 400 \$	939 400 \$
élimination	X			694 000 \$		694 000 \$
Matières secondaires						
collecte et transport		X		3 500 \$	85 600 \$	89 100 \$
traitement	X					
élimination des matériaux secs	X			710 618 \$		710 618 \$
Amélioration des cours d'eau	X					
Protection de l'environnement	X			82 171 \$		82 171 \$
Santé et bien-être						
Inspection des aliments	X					
Logement social	X			369 534 \$		369 534 \$
Autres	X			96 280 \$		96 280 \$
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage			X	198 718 \$	596 153 \$	794 870 \$
Rénovation urbaine		X				
Promotion et développement économique						
industries et commerces	X			1 523 390 \$		1 523 390 \$
tourisme	X			640 697 \$		640 697 \$
autres	X			72 782 \$		72 782 \$
Autres	X			87 100 \$		87 100 \$
Loisirs et culture						
Équipements, infrastructures et activités						
d'intérêt collectif	X			2 159 467 \$		2 159 467 \$
d'intérêt local		X			3 281 899 \$	3 281 899 \$
Frais de financement						
			X	521 498 \$	3 206 506 \$	3 728 004 \$
Total				13 837 323 \$	32 435 124 \$	46 272 447 \$
				29,90%	70,10%	100,00%

l'administration. Ainsi, 28,0 % de ces dépenses relèvent des compétences de l'agglomération.

Les dépenses restantes relèvent des compétences locales et ont été réparties au prorata des dépenses apparaissant aux budgets municipaux de 2001.

⊙ **Greffe**

(*Tableau 5 - ligne 4*)

Il s'agit d'une compétence partagée.

Le montant affecté à ce poste au budget 2004 de la Ville de Shawinigan a été réparti dans un premier temps sur la base de la proportion des dépenses des autres postes budgétaires selon les compétences d'agglomération et locales autres que ceux de l'administration. Ainsi, 28,0 % de ces dépenses relèvent des compétences de l'agglomération.

Les dépenses restantes relèvent des compétences locales et ont été réparties au prorata des dépenses apparaissant aux budgets municipaux de 2001.

⊙ **Évaluation**

(*Tableau 5 - ligne 5*)

Il s'agit d'une compétence d'agglomération.

⊙ **Gestion du personnel**

(*Tableau 5 - ligne 6*)

Il s'agit d'une compétence partagée.

Le montant affecté à ce poste au budget 2004 de la Ville de Shawinigan a été réparti dans un premier temps sur la base de la proportion des dépenses des autres postes budgétaires selon les compétences d'agglomération et locales autres que ceux de l'administration. Ces dépenses relèvent dans une proportion de 28,0 % de compétences de l'agglomération.

Les dépenses restantes relèvent des compétences locales et ont été réparties au prorata des dépenses apparaissant aux budgets municipaux de 2001.

⊙ **Autres**

(*Tableau 5 - ligne 7*)

Une somme de 237 295 \$ est versée à la MRC Maskinongé pour rembourser les services rendus aux territoires non organisés. Cette charge budgétaire est supportée par l'agglomération.

Le solde a été réparti dans un premier temps sur la base de la proportion des dépenses des autres postes budgétaires selon les compétences d'agglomération et locales autres que ceux de l'administration. Ces dépenses relèvent dans une proportion de 28,0 % de compétences de l'agglomération.

Les dépenses relevant des compétences locales ont été réparties au prorata des dépenses apparaissant aux budgets municipaux de 2001.

4.1.2 SECURITE PUBLIQUE

Le poste des dépenses *Sécurité publique* compte les sous-postes suivants :

- ◆ Police
- ◆ Protection contre les incendies
- ◆ Sécurité civile
- ◆ Autres

Le **tableau 6** présente la répartition des dépenses résultant de la défusion. Les notes qui suivent expliquent la base de répartition de chacune des dépenses affectées à ces sous-postes.

⊙ **Police**

(*Tableau 6 - ligne 9*)

Bien que les services de police soient une responsabilité d'agglomération, l'exception relative aux services fournis à la ville par la Sûreté du Québec transfère cette responsabilité au niveau local. Le budget de ce poste a donc été recalculé selon la grille de tarification 2004 de la SQ basée sur la taille de la population de chacune des municipalités. Le taux s'applique à la richesse foncière uniformisée de 2002 de chaque municipalité.

⊙ **Protection contre les incendies**

(*Tableau 6 - ligne 10*)

Il s'agit d'une compétence d'agglomération.

⊙ **Sécurité civile**

(*Tableau 6 - ligne 11*)

Il s'agit d'une compétence d'agglomération.

⊙ **Autres**

(*Tableau 6 - ligne 12*)

Les dépenses à ce sous-poste couvrent des activités de compétence locale, notamment la rémunération des brigadiers scolaires. Ces dépenses moins 19 128 \$ allant spécifiquement au secteur de Shawinigan ont été réparties au prorata de la population totale de chaque secteur.

Tableau 5 Répartition des dépenses – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	no ligne	Coûts nets à financer	Ville centrale		Municipalités reconstituées						Total par addition	
			Comp. d'agglomération		Compétences locales							
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles		
Administration générale												
Conseil d'agglomération - Conseil municipal	1	851 079	6,1%	54 000	177 195	230 761	187 507	95 686	59 066	50 281	23 659	824 156
Application de la loi	2	400 990	100,0%	400 990								
Gestion financière et administrative	3	2 266 249	28,0%	635 467	651 154	336 955	310 216	116 422	97 574	61 669	56 792	1 630 782
Greffé	4	849 000	28,0%	238 064	316 984	119 621	135 822	25 967	6 790	636	5 115	610 936
Évaluation	5	496 670	100,0%	496 670								
Gestion du personnel	6	951 074	28,0%	266 686	444 404	171 803	53 003	7 909	2 488	745	4 036	684 388
Autres	7	2 353 884	35,3%	830 796	956 945	85 018	219 306	35 870	163 093	36 980	25 876	1 523 088
Total - Administration générale	8	8 168 946	35,8%	2 922 672	2 546 681	944 159	905 854	281 855	329 012	150 311	115 478	5 273 350

Tableau 6 Répartition des dépenses – SÉCURITÉ PUBLIQUE

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	no ligne	Coûts nets à financer	Ville centrale		Municipalités reconstituées						Total par addition	
			Comp. d'agglomération		Compétences locales							
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles		
Sécurité publique												
Police	9	5 100 435			1 898 051	1 368 445	1 181 038	201 680	228 530	133 281	89 410	5 100 435
Protection contre les incendies	10	2 290 138	100,0%	2 290 138								
Sécurité civile	11	16 300	100,0%	16 300								
Autres	12	148 040			62 243	32 785	28 689	7 569	9 468	5 537	1 749	148 040
Total - Sécurité publique	13	7 554 913	30,2%	2 306 438	1 960 294	1 401 230	1 209 727	209 249	237 998	138 818	91 158	5 248 475

4.1.4

HYGIENE DU MILIEU

Le poste des dépenses *Hygiène du milieu* compte les sous-postes suivants :

- ◆ Eau et égouts
 - purification et traitement de l'eau potable
 - réseau de distribution de l'eau potable
 - traitement des eaux usées
 - réseaux d'égouts
- ◆ Matières résiduelles
 - déchets domestiques
 - collecte et transport
 - élimination
 - matières secondaires
 - collecte et transport
 - traitement
 - élimination des matériaux secs
- ◆ Amélioration des cours d'eau
- ◆ Protection de l'environnement
- ◆ Autres

Le **tableau 8** présente la répartition des dépenses résultant de la défusion.

Bien que la responsabilité de la « purification et traitement de l'eau potable » et du « traitement des eaux usées » soient des responsabilités partagées et que l'agglomération assumera la charge de la gestion :

- ◆ de la fourniture d'eau potable entre Shawinigan, Shawinigan-Sud et Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ◆ de l'assainissement des eaux usées de Shawinigan, Saint-Gérard-des-Laurentides, Grand-Mère et Saint-Georges-de-Champlain;

les coûts ont été ventilés localement afin de refléter la charge de chacune des municipalités en ces domaines.

Toutes les autres dépenses liées aux compétences locales ont été réparties sur la proportion des montants dépensés par chacune des anciennes municipalités en 2001 sauf pour le point suivant :

- ⊙ **Collecte et transport des matières secondaires**
(*Tableau 8 - ligne 33*)

Les dépenses à ce chapitre relève pour l'essentielle d'une seule municipalité, soit Grand-Mère.

Tableau 8 Répartition des dépenses – HYGIÈNE DU MILIEU

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales						Total par addition		
		Coûts nets à financer		Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint- Georges	Lac-à-la- Tortue	Saint-Gérard- des- Laurentides		Saint-Jean- des-Piles	
Hygiène du milieu												
Eau et égouts	23											
purification et traitement de l'eau potable	24	993 840		401 066	248 791	247 038	75 768	19 197	1 811	168	993 840	
réseau de distribution de l'eau potable	25	1 118 841		537 440	206 867	238 536	35 036	16 956	84 006		1 118 841	
traitement des eaux usées	26	1 104 528		437 788	283 403	259 939	34 075	5 167	56 723	27 432	1 104 528	
réseaux d'égouts	27	789 559		241 389	185 451	258 061	34 759	15 104	45 555	9 238	789 559	
Matières résiduelles	28											
déchets domestiques	29											
collecte et transport	30	939 400		296 140	230 470	180 680	82 308	68 370	47 062	34 371	939 400	
élimination	31	694 000	100,0%	694 000								
matières secondaires	32											
collecte et transport	33	89 100	3,9%	3 500	85 600						85 600	
traitement	34											
élimination des matériaux secs	35	710 618	100,0%	710 618								
Amélioration des cours d'eau	36											
Protection de l'environnement	37	82 171	100,0%	82 171								
Autres	38											
Total - Hygiène du milieu	39	6 522 057	22,8%	1 490 289	1 913 824	1 240 582	1 184 253	261 947	124 794	235 158	71 209	5 031 768

4.1.6

AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT

Le poste des dépenses *Aménagement, urbanisme et développement* compte les sous-postes suivants :

- ◆ Aménagement, urbanisme et zonage
- ◆ Rénovation urbaine
 - biens patrimoniaux
 - autres biens
- ◆ Promotion et développement économique
 - industries et commerces
 - tourisme
 - autres
- ◆ Autres

Le **tableau 10** présente la répartition des dépenses résultant de la défusion et permet bien distinguer la répartition des champs de compétence entre l'agglomération et les municipalités reconstituées.

⊙ **Aménagement, urbanisme et zonage**

(*Tableau 10 - ligne 44*)

Essentiellement de compétence locale, ces activités comprennent néanmoins l'élaboration du Schéma d'aménagement ainsi que sa gestion. Nous avons donc affecter 25% du montant budgétaire de 2004 à cette activité de la compétence de l'agglomération. Le solde a été réparti selon la proportion des montants dépensés par chacune des anciennes municipalités en 2001.

⊙ **Rénovation urbaine**

(*Tableau 10 - ligne 45*)

Aucune dépense à ce poste de la compétence de l'agglomération.

⊙ **Promotion et développement économique**

(*Tableau 10 – lignes 49 à 51*)

Les activités de promotion et de développement économique sont de la compétence de l'agglomération.

⊙ **Autres**

(*Tableau 10 - ligne 52*)

Les activités que couvrent ces dépenses sont de la compétence de l'agglomération.

Tableau 10

Répartition des dépenses – AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	no ligne	Coûts nets à financer	Ville centrale		Municipalités reconstituées						Total par addition	
			Comp. d'agglomération		Compétences locales							
					Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	44	794 870	25,0%	198 718	188 757	198 848	61 148	67 315	42 047	23 009	15 027	596 153
Rénovation urbaine	45											
biens patrimoniaux	46											
autres biens	47											
Promotion et développement économique	48											
industries et commerces	49	1 523 390	50,0%	1 523 390								
tourisme	50	640 697	100,0%	640 697								
autres	51	72 782	100,0%	72 782								
Autres	52	87 100	100,0%	87 100								
Total - Aménagement, urbanisme et développement	53	3 118 839	80,9%	2 522 687	188 757	198 848	61 148	67 315	42 047	23 009	15 027	596 153

Tableau 11 Répartition des dépenses – LOISIRS ET CULTURE

FONCTIONS ET ACTIVITÉS	no ligne	Ville centrale		Municipalités reconstituées						Total par addition		
		Coûts nets à financer	Comp. d'agglomération	Compétences locales								
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles		
Loisirs et culture												
Activités récréatives	54											
centres communautaires	55	177 822			75 155	19 758	22 879	21 937	10 227	27 866	177 822	
patinoires intérieures et extérieures	56	1 484 879	81,9%	1 215 625	40 621	97 954	84 298		2 676	411	269 254	
<i>Aréna Jacques-Plante</i>	57	429 295		429 295								
<i>Aréna Gilles-Bourassa</i>	58	282 744		282 744								
<i>Aréna de Grand-Mère</i>	59	302 155		302 155								
<i>Aréna de St-Georges-de-Champlain</i>	60	201 431		201 431								
piscines, plages et ports de plaisance	61	469 708	76,8%	360 667	66 827	18 188	10 291		13 505	231	109 041	
<i>Piscine intérieure</i>	62	360 667		360 667								
parcs et terrains de jeux	63	1 546 837			608 983	331 191	492 940	71 969	9 998	6 047	25 708	1 546 837
parcs régionaux - gestion et exploitation	64		100,0%									
expositions et foires	65											
autres	66	258 288	100,0%	258 288								
Activités culturelles	76											
centres communautaires	77	330 373	9,6%	31 752	298 621						298 621	
<i>Centre de la culture</i>	78	31 752		31 752								
bibliothèques	79	880 324			460 575	236 049	155 700		15 500	6 000	6 500	880 324
patrimoine	83											
musées et centres d'exposition	84	293 135	100,0%	293 135								
autres ressources du patrimoine	87											
autres	88											
Total - Loisirs et culture	89	5 441 366	39,7%	2 159 467	1 475 628	758 537	762 986	138 142	60 939	24 951	60 716	3 281 899

4.3.1 **CLAUSE D'INTEGRATION DU PERSONNEL**

En vertu de l'article 70 du décret au regroupement no 1012-2001, adopté le 5 septembre 2001 en vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. 0-9), le comité de transition de la ville de Shawinigan a élaboré un plan relatif à l'intégration des fonctionnaires et employés des municipalités visées par le regroupement qui ne sont pas représentés par une association accréditée.

Le tableau qui suit fait état des engagements budgétaires de 2004, 2005 et 2006 qui seront supportés par l'agglomération.

Étant donnée que l'hypothèse de base était de mesurer l'impact des coûts de reconstitution en considérant comme constantes les dépenses du budget de 2004, nous n'avons pas tenu compte de ces coûts dans nos simulations pour 2005, 2006 et à terme.

L'effet net budgétaire résultant de la diminution du nombre d'employés suite aux départs volontaires et l'augmentation des coûts de personnel engendrée par la clause d'intégration est estimé à quelque 600 000 \$.

Tableau 15 CLAUSE D'INTÉGRATION DU PERSONNEL

	Taux	2004	2005	2006	total
Montant total à répartir		600 000	1 200 000	1 800 000	3 600 000
Répartition					
Agglomération	100,0%	600 000	1 200 000	1 800 000	3 600 000
Shawinigan					
Grand-Mère					
Shawinigan-Sud					
Saint-Georges					
Lac-à-la-Tortue					
Saint-Gérard-des-Laurentides					
Saint-Jean-des-Piles					
Total	100,0%	600 000	1 200 000	1 800 000	3 600 000

4.3.2

DEPARTS VOLONTAIRES FINANCES A MEME LE BUDGET

Démarré le Comité de transition au regroupement et mis en œuvre par la nouvelle ville de Shawinigan, le programme de départ volontaire vise à réduire le personnel à l'emploi des municipalités concernées à condition :

- qu'une réduction d'effectifs équivalente et récurrente se réalise ;
- que le nombre d'employés dont la demande sera retenue n'excède pas les surplus d'effectifs existant à la suite de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle.

L'acceptation ou le refus de toute demande relève de la discrétion d'abord du comité de transition et par la suite du conseil. Sa décision est prise en fonction des besoins organisationnels de la nouvelle ville.

Le tableau qui suit fait état des engagements budgétaires de 2004, 2005 et 2006. Ces coûts seront supportés par l'agglomération. Étant donnée que l'hypothèse de base était de mesurer l'impact des coûts de reconstitution en considérant comme constantes les dépenses du budget de 2004, nous n'avons pas tenu compte de ces coûts dans nos simulations pour 2005, 2006 et à terme. Cependant, le montant de 223 944 \$ est demeuré dans le calcul de ces années.

Tableau 16 DÉPARTS VOLONTAIRES FINANCÉS À MÊME LE BUDGET

	Taux	2004	2005	2006	total
Montant total à répartir					
Nouvelles ententes		223 944	210 666	99 026	533 636
Ententes en négociation		131 292	262 584	262 584	656 460
		355 236	473 250	361 610	1 190 096
Répartition					
Agglomération	100,0%	355 236	473 250	361 610	1 190 096
Shawinigan					
Grand-Mère					
Shawinigan-Sud					
Saint-Georges					
Lac-à-la-Tortue					
Saint-Gérard-des-Laurentides					
Saint-Jean-des-Piles					
Total	100,0%	355 236	473 250	361 610	1 190 096

4.3.5 AUTRES DEPENSES DE TRANSITION

Il s'agit de dépenses nécessaires pour que les municipalités reconstituées et le conseil d'agglomération puissent, au moment de la reconstitution, fonctionner avec un niveau de performance identique au niveau actuel.

Dépenses en immeubles

Dans les cas de Grand-Mère et de Shawinigan-Sud, les hôtels de ville dont elles disposaient avant le regroupement ont été cédés respectivement pour des fins de logements sociaux et de bibliothèque. Elles ne pourront donc pas, comme les autres municipalités, récupérer ces édifices pour y établir leur nouvelle administration. Elle devront par conséquent se trouver un nouvel hôtel de ville. Des montants annuels de 76 500 \$ (5 100 pi² à 15\$) pour Grand-Mère et 67 500 \$ (4 500 pi² à 15\$) pour Shawinigan-Sud ont été réservé pour combler leurs besoins.

Autres dépenses matérielles

Bien qu'aucune dépense autre n'ait été identifiée, il paraît prudent de prévoir pour les trois premières années de la reconstitution, une provision annuelle pour couvrir des dépenses de déménagement, et notamment les dépenses reliées aux aspects suivants :

- ◆ Informatique : acquisition, implantation, progiciel, entretien formation;
- ◆ Radio, téléphonie : Acquisition, implantation, central de service;
- ◆ Équipement de bureau : Photocopieurs, télécopieurs, papeterie, bureaux, chaises, aménagement des locaux;
- ◆ Ventilation / climatisation;
- ◆ Divers, cartes, plans, photo aériennes, tables à dessin, etc..

Cette provision annuelle sera prise égale à 2,5% des dépenses locales hors coût de transition et de remboursement de la dette.

Coûts de rémunération

La section III de la Loi précise les effets de la réorganisation de la ville sur le personnel.

Selon l'article 122, tout employé de la ville demeure employé de la municipalité centrale. Toutefois, une telle personne peut être transférée à une autre municipalité liée.

Selon l'article 123, aucun employé ne peut être mis à pied ou subir de réduction de traitement du seul fait de la réorganisation et conserve son ancienneté et ses avantages sociaux.

L'article 124 précise que la réorganisation est réputée constituer une aliénation d'entreprise, la convention collective expirant cependant au plus tard six mois après la réorganisation, sauf dans le cas de la municipalité centrale, lorsqu'elle n'est pas une municipalité reconstituée.

L'article 126 indique que toute entente conclue avec la ville et toute association de salariés ne peut prévoir des conditions de travail qui impliquent une augmentation de coût.

C'est en vertu de ces articles qu'aucune hausse (ou aucune baisse) de rémunération n'a été intégrée dans les estimations de dépense précédentes.

Cependant, il faut prévoir que, pendant une durée de temps limitée, les nouvelles municipalités auront à supporter des coûts supplémentaires au poste rémunération et probablement à engager de nouvelles ressources administratives du fait des départs volontaires ayant eu lieu depuis le regroupement de 2001. Des réserves ont été faites pour couvrir ces coûts supplémentaires.

Tableau 19 Répartition des frais de transition – AUTRES DÉPENSES DE TRANSITION

	Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	St-Gérard-des-Laurentides	St-Jean-des-Piles
Administration							
Dépenses en immeubles		76 500	67 500				
Autres dépenses matérielles		183 518	145 517	32 605	27 558	20 343	15 315
Coûts de rémunération							
Cadres et contremaîtres		85 000	170 000	85 000	85 000	85 000	85 000
Professionnels et cols blancs	90 000	90 000	225 000	22 500	22 500	22 500	22 500
Total	90 000	435 018	608 017	140 105	135 058	127 843	122 815

Les taux du 100 \$ d'évaluation sont les suivants :

	Agglomération	Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles
Taxes foncière générale	0,5566 \$	1,1081 \$	1,0874 \$	1,0629 \$	0,7959 \$	0,9909 \$	0,9448 \$	1,1211 \$
Taxe sur immeubles non résidentiels	0,2357 \$	0,5907 \$	0,5617 \$	0,5049 \$	0,3037 \$	0,3399 \$	0,4322 \$	0,5461 \$

○ **Tarifification pour services municipaux**

(Tableau 21 - lignes 9 à 17)

Les tarifs diffèrent d'une ancienne municipalité à l'autre. Généralement, ils reflètent la situation qui prévalait lors du regroupement. Les prévisions budgétaires permettent d'associer ces tarififications au territoire des anciennes municipalités. Les tarifs applicables dans chacune des municipalités reconstituées en 2004 sont les suivants :

Municipalités	Tarifification par logement			
	Eau et égouts	Égouts	Déchets	Total
Shawinigan	120,00 \$		97,00 \$	217,00 \$
Grand-Mère	110,00 \$		91,00 \$	201,00 \$
Shawinigan-Sud	120,00 \$	45,00 \$	98,00 \$	263,00 \$
Saint-Georges	140,00 \$	60,00 \$	91,00 \$	291,00 \$
Lac-à-la-Tortue	73,50 \$	45,00 \$	91,00 \$	209,50 \$
Saint-Gérard-des-Laurentides	132,00 \$	45,00 \$	91,00 \$	268,00 \$
Saint-Jean-des-Piles		45,00 \$	91,00 \$	136,00 \$

Le **tableau 20** fournit le sommaire du rôle foncier de l'agglomération et des municipalités reconstituées ayant servi au calcul des taxes.

Le tableau 21 présente la ventilation des revenus de taxes pour l'agglomération et chacune des municipalités reconstituées.

Tableau 20 Sommaire du rôle foncier 2004 de l'agglomération et des municipalités reconstituées

Description	Agglomération				Municipalités reconstituées				
	Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles	TNO	
Évaluation imposable									
Résiduelle (résidentielle et autres)	1 194 712 126	294 327 167	309 607 078	287 899 295	93 681 716	91 859 197	65 033 009	52 304 664	
Immeubles de 6 log. ou plus	99 510 972	47 034 178	26 819 044	19 988 210	2 004 600	2 600 940	899 600	164 400	
Immeubles non résidentiels	239 893 974	130 675 803	48 563 662	40 481 485	9 555 184	5 194 263	3 956 357	1 467 220	
Immeubles industriels	174 580 828	90 691 452	67 972 516	8 966 410	5 030 200	1 180 200	247 134	492 916	
Terrains vagues desservis	21 388 700	10 413 400	5 423 300	3 749 700	1 466 100		336 200		
Évaluation imposable totale	1 730 086 600	573 142 000	458 385 600	361 085 100	111 737 800	100 834 600	70 472 300	54 429 200	
Évaluation non imposable									
Immeubles art 208 1e									
Immeubles art 210 2e									
Immeubles G Q	7 367 500	6 214 700	1 106 100	5 700	26 800	9 300	4 900		
Immeubles G C	42 861 200	3 880 800	964 300	18 560 100		74 800	437 300	2 206 000	16 737 900
Biens culturels classés									
Réseau de santés et services sociaux	63 425 100	24 819 400	12 756 600	25 688 500	160 600				
CEGEPS et universités	23 840 900	23 840 900							
Écoles primaires	25 099 000	10 069 700	3 942 800	7 038 900	2 495 800	776 000	775 800		
Autres immeubles scolaires	56 813 900	34 695 900	9 461 200	12 653 500		3 300			
Évaluation non imposable totale	219 407 600	103 521 400	28 231 000	63 946 700	2 683 200	863 400	1 218 000	2 206 000	16 737 900
Total de l'assiette imposable	1 949 494 200	676 663 400	486 616 600	425 031 800	114 421 000	101 698 000	71 690 300	56 635 200	16 737 900

Tableau 21 Répartition des revenus - TAXES

ANALYSE DES REVENUS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales						Total par addition	
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard- des- Laurentides		Saint-Jean-des- Piles
TAXES											
SUR LA VALEUR FONCIÈRE											
Taxes générales (taux de base)	1	37,2%	9 629 006	6 351 107	4 984 513	3 838 115	889 372	999 215	665 817	610 189	18 338 326
Taxes transport en commun	2			205 385	126 176	101 926	31 560	1 513	1 128		467 687
Taxes de secteur - service de la dette	3			1 665 506	1 607 518	1 146 064	127 046	43 056	6 343	36 304	4 631 837
Surtaxe sur immeubles non résidentiels	4										
Taxe sur immeubles non résidentiels	5	30,2%	952 572	1 274 976	638 270	243 427	43 187	21 126	17 712	10 437	2 249 135
Surtaxes sur terrains vagues	6										
Autres	7					2 535			4 115		6 650
Total- Taxes sur la valeur foncière	8	31,0%	10 581 578	9 496 973	7 356 477	5 332 066	1 091 165	1 064 910	695 114	656 930	25 693 635
SUR UNE AUTRE BASE											
Tarifification pour services municipaux	9										
eau	10			1 450 202	801 936	655 520	235 120	73 378	112 424		3 328 579
égouts	11			1 443		9 765	95 509	63 233	35 561	38 796	244 307
traitement des eaux usées	12										
matières résiduelles	13			991 841	669 301	516 332	137 708	143 819	86 160	44 407	2 589 568
service de la dette	14			137 407	80 343	138 927	3 087	46 206	19 561	86 272	511 803
immobilisations et placements	15										
autres	16								33 551		33 551
Total- Taxes sur une autre base	17			2 580 893	1 551 579	1 320 544	471 424	326 635	287 258	169 475	6 707 809
Total - TAXES	18	25,9%	10 581 578	12 077 866	8 908 057	6 652 610	1 562 589	1 391 545	982 372	826 405	32 401 444

5.2 PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES

Le poste des revenus *Paiement tenant lieu de taxes* regroupe l'ensemble des revenus versés par les gouvernements aux municipalités en compensation pour les services municipaux.

Les gouvernements ne paient pas de taxes foncières comme les autres contribuables. Elles sont remplacées par des paiements tenant lieu de taxes qui sont basés sur le taux global de taxation. Ce taux est obtenu en divisant certains revenus de taxation par l'évaluation des immeubles imposables.

Compte tenu que les paiements tenant lieu de taxes ne peuvent être associés à des compétences spécifiques, toutes les administrations municipales après la réorganisation, soient les municipalités reconstituées et la municipalité centrale, percevront ce type de revenu.

Ces revenus sont calculés sur la base de l'évaluation foncière des immeubles pondérée selon les catégories. On établit ces revenus en utilisant un taux découlant de la structure de taxation de la municipalité, le Taux global de taxation (TGT). Nous avons utilisé la méthode d'établissement standard pour obtenir les taux de chacune des municipalités. Les taux obtenus sont les suivants :

Municipalités	TGT
Agglomération	0,5552 \$
Shawinigan	1,8791 \$
Grand-Mère	1,8005 \$
Shawinigan-Sud	1,7732 \$
Saint-Georges	1,3588 \$
Lac-à-la-Tortue	1,3585 \$
Saint-Gérard-des-Laurentides	1,3682 \$
Saint-Jean-des-Piles	1,4986 \$

Le **tableau 22** présentent la ventilation de ces revenus selon les secteurs.

Tableau 22 Revenus – PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

ANALYSE DES REVENUS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales						
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard- des- Laurentides	Saint-Jean-des- Piles
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES										
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC										
Immeubles et lieux d'affaires du gouvernement										
taxes foncières (art. 254 LFM 1)	19	29,6%	58 371	125 862	22 761	109	333	128	68	149 261
taxes d'affaires (art. 254 LFM)	20									
surtaxe sur immeubles non résidentiels (art. 244.11 LFM)	21									
taxe sur immeubles non résidentiels (art. 244.23 LFM)	22									
compensations pour services municipaux	23									
compensations pour les terres publiques	24									
Total - Immeubles et lieux d'affaires du gouvernement	25	29,6%	58 371	125 862	22 761	109	333	128	68	149 261
Immeubles des réseaux (art. 254 LFM)										
santé et services sociaux	26	25,5%	340 516	450 991	222 103	440 477	2 110			1 115 681
cégeps et universités	27	25,5%	127 997	433 211						433 211
écoles primaires et secondaires	28	24,8%	227 477	414 450	120 443	176 298	19 127	5 967	5 987	742 272
Total - Immeubles des réseaux (art. 254 LFM)	29	25,2%	695 989	1 298 651	342 546	616 775	21 237	5 967	5 987	2 291 163
Total - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	30	25,5%	754 360	1 424 514	365 307	616 884	21 570	6 095	6 055	2 440 424
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES										
taxes foncières	31	53,5%	523 362	78 595	19 550	355 137		1 029	6 068	498 628
taxes d'affaires	32									
surtaxe sur immeubles non résidentiels (art. 244.11 LFM)	33									
taxe sur immeubles non résidentiels (art. 244.23 LFM)	34									
compensations pour services municipaux	35			595	520	120		153	668	2 201
Total - GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	36	53,4%	523 362	79 190	20 070	355 257		1 182	6 736	500 829
Total - PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	37	32,5%	1 277 722	1 503 704	385 376	972 142	21 570	7 276	12 790	2 941 253

⊙ **Aménagement, urbanisme et développement**

(*Tableau 23 – ligne 52*)

Ces revenus proviennent :

1. des frais demandes de dérogation établies à 15 000 \$ et répartis au prorata des dépenses *Aménagement, urbanisme et zonage*.
2. des loyers du Complexe industriel J. Marchand (182 419 \$) et du Mégatech phase 2 (131 165 \$) qui sont considérés dans le budget de l'agglomération étant donné qu'elle supporte les frais de gestion et d'entretien de ces immeubles.

⊙ **Loisirs et culture**

(*Tableau 23 – ligne 53*)

Ces revenus proviennent de différentes tarifications d'activités et ont été répartis selon la nature de l'activité de niveau local ou d'agglomération.

5.3.2

AUTRES REVENUS

Le poste des revenus *Autres revenus* regroupe les sous-postes suivants :

- ◆ Impositions de droits
 - licences et permis
 - droits de mutation immobilière
 - autres
- ◆ Amendes et pénalités
- ◆ Intérêts
- ◆ Cessions d'actifs immobilisés
 - immeubles industriels municipaux
 - autres actifs
- ◆ Contributions des promoteurs
- ◆ Autres

Le **tableau 23** présentent la ventilation de ces dépenses selon les secteurs.

⊙ **Licences et permis**

(*Tableau 23 – ligne 58*)

Ces revenus proviennent des licences et permis émis par le service d'urbanisme et sont donc répartis au prorata des dépenses en *Aménagement, urbanisme et zonage* des secteur.

⊙ **Droits de mutation immobilière**

(*Tableau 23 – ligne 59*)

Compte tenu que ce revenu ne peut être associé à une compétence particulière, il est réparti entre la municipalité centrale et les municipalités reconstituées. Actuellement, la

Loi 9 ne prévoit aucune disposition particulière à ce sujet. Dans ce contexte, nous avons procédé à la répartition de cette somme entre le niveau central et le niveau local au prorata des recettes de taxes conformément à la directive du ministère.

⊙ **Amendes et pénalités**

(*Tableau 23 – ligne 61*)

Ces revenus regroupent :

1. les *Amendes et pénalités* de la cour municipale;
2. les frais d'infraction à la Loi des citées et villes;;
3. les frais d'infractions au code de la sécurité routière;
4. les frais d'administration et les frais judiciaires.

⊙ **Intérêts**

(*Tableau 23 – ligne 62*)

Cette somme est répartie entre les intérêts de banque et placements, les intérêts provenant du fonds de parcs et finalement des intérêts générés par les arriérés de taxes. On peut supposer que ce type de revenu varie en fonction du budget de chacune des administrations. On a donc réparti le montant au prorata des budgets des municipalités reconstituées et de l'agglomération.

⊙ **Cessions d'actifs immobilisés - immeubles industriels municipaux**

(*Tableau 23 – ligne 64*)

Ce revenu provient de la vente d'un immeuble de Grand-Mère.

⊙ **Cessions d'actifs immobilisés - autres actifs**

(*Tableau 23 – ligne 65*)

Il s'agit d'un estimé budgétaire sans base spécifique que nous avons réparti entre les secteurs au prorata de l'évaluation imposable.

Tableau 23 Revenus – AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

ANALYSE DES REVENUS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales						Total par addition	
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard- des- Laurentides		Saint-Jean-des- Piles
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES											
AUTRES SERVICES RENDUS											
Administration générale	47	46,1%	170 316	195 553	622	2 490	111	96	67	55	198 993
Sécurité publique	48	100,0%	32 100								
Transport	49	30,8%	12 000	26 953							26 953
Hygiène du milieu	50			11 145	13 241	3 611	3 975	2 483	1 359	887	36 700
Santé et bien-être	51										
Aménagement, urbanisme et développement	52	95,4%	313 584	4 749	5 003	1 539	1 694	1 058	579	378	15 000
Loisirs et culture	53	61,0%	258 550	43 078	22 949	94 834	1 350	1 689	988	312	165 200
Électricité	54										
Autres	55						123 500				123 500
Total - Autres services rendus	56	58,1%	786 550	281 478	41 815	102 473	130 630	5 326	2 993	1 632	566 346
AUTRES REVENUS											
Impositions de droits	57										
licences et permis	58			17 414	18 345	5 641	6 210	3 879	2 123	1 386	55 000
droits de mutation immobilière	59	24,8%	99 256	97 911	81 990	66 687	14 085	14 143	11 353	14 576	300 744
autres	60										
Amendes et pénalités	61	16,7%	125 000	310 344	181 092	100 851	13 795	11 868	6 719	1 083	625 750
Intérêts	62	29,9%	131 877	135 095	74 761	59 884	13 422	11 448	8 070	6 443	309 123
Cessions d'actifs immobilisés	63										
immeubles industriels municipaux	64				42 453						42 453
autres actifs	65			16 500	13 200	10 500	3 300	2 900	2 000	1 600	50 000
Contributions des promoteurs	66										
Autres	67										
Total - Autres revenus	68	20,5%	356 133	577 265	411 841	243 563	50 811	44 239	30 264	25 088	1 383 070
Total - AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	69	37,0%	1 142 683	858 743	453 656	346 035	181 441	49 564	33 257	26 720	1 949 416

Tableau 24 Revenus – TRANSFERTS INCONDITIONNELS

ANALYSE DES REVENUS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales							
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard- des- Laurentides	Saint-Jean-des- Piles	Total par addition
TRANSFERTS											
TRANSFERTS INCONDITIONNELS											
Subventions du gouvernement du Québec	70										
Regroupement municipal (PAFREM)	71	100,0%	530 420								
Compensation pour TGE-FSFAL	72	24,6%	214 850	245 231	180 871	135 076	31 727	28 254	19 946	16 779	657 884
Péréquation	73	29,9%	108 055	135 277	71 215	30 217	8 913	3 895	2 569	1 198	253 284
Villes-centres	74										
Réorganisation municipale	75										
Neutralité	76	100,1%	513 236	1 749							1 749
Diversification des revenus	77	24,6%	191 701	313 511	165 044	70 031	20 657	9 028	5 953	2 776	586 999
Programme d'aide financière aux MRC	78	100,0%	88 000								
Autres transferts inconditionnels	79	8,4%	2 900	31 426							31 426
Total - Transferts inconditionnels	80	51,9%	1 649 162	727 194	417 130	235 324	61 297	41 177	28 468	20 753	1 531 342

Tableau 25 Revenus – TRANSFERTS CONDITIONNELS

ANALYSE DES REVENUS	no ligne	Ville centrale Comp. d'agglomération		Municipalités reconstituées Compétences locales					Total par addition		
				Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan- Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue		Saint-Gérard- des- Laurentides	Saint-Jean-des- Piles
TRANSFERTS CONDITIONNELS											
Subventions gouvernementales	81										
Administration générale	82										
Sécurité publique	83										
police	84										
protection contre les incendies	85	100,0%	40 000								
sécurité civile	86										
Transport	88										
Réseau routier	89										
voirie municipale	90	14,9%	38 978	86 784	54 266	80 977				222 027	
enlèvement de la neige	91										
autres	92			178 074						178 074	
Transport collectif	93										
Autres	95										
Hygiène du milieu	96										
approvisionnement et traitement de l'eau potable	97			5 429		4 199		10 245		19 873	
réseau de distribution de l'eau potable	98										
traitement des eaux usées	99			1 846 495						1 846 495	
réseaux d'égouts	100			59 584	74 720	3 083				137 387	
matières résiduelles	101	100,0%	40 000								
cours d'eau	102										
protection de l'environnement	103		307 488	108 090						108 090	
Santé et bien-être	105										
logement social	106										
autres	107	100,0%	25 000								
Aménagement, urbanisme et développement	108										
Loisirs et culture	113										
activités récréatives	114			22 054						22 054	
activités culturelles	115										
bibliothèques	116					6 104				6 104	
autres	117			194 139						194 139	
Autres transferts conditionnels	118										
Total - Transferts conditionnels	119	14,2%	451 466	2 500 649	128 986	94 363		10 245		2 734 243	
Total - TRANSFERTS	120	33,0%	2 102 559	3 221 597	554 229	328 054	61 001	50 105	28 146	20 522	4 263 654

Tableau 27 Sommaire des revenus et des dépenses de l'agglomération et des municipalités reconstituées

ACTIVITÉS FINANCIÈRES	no ligne	Agglomération		Municipalités reconstituées					Budget	
		Shawinigan	Grand-Mère	Shawinigan-Sud	Saint-Georges	Lac-à-la-Tortue	Saint-Gérard-des-Laurentides	Saint-Jean-des-Piles	Total	
		Compétence d'agglomération	Compétences locales							
Revenus										
Taxes	1	10 581 578	12 077 866	8 908 057	6 652 610	1 562 589	1 391 545	982 372	826 405	42 983 022
Paielements tenant lieu de taxes	2	1 277 722	1 503 704	385 376	972 142	21 570	7 276	12 790	38 394	4 218 975
Répartitions aux municipalités membres	3									
Autres revenus de sources locales	4	1 142 683	858 743	453 656	346 035	181 441	49 564	33 257	26 720	3 092 099
Transferts	5	2 100 628	3 227 843	546 116	329 687	61 297	51 422	28 468	20 753	6 366 213
Total des revenus	6	15 102 611	17 668 156	10 293 205	8 300 473	1 826 897	1 499 809	1 056 887	912 272	56 660 309
Dépenses de fonctionnement										
Administration générale	7	(2 922 672)	(2 546 681)	(944 159)	(905 854)	(281 855)	(329 012)	(150 311)	(115 478)	(8 196 023)
Sécurité publique	8	(2 306 438)	(1 960 294)	(1 401 230)	(1 209 727)	(209 249)	(237 998)	(138 818)	(91 158)	(7 554 913)
Transport	9	(1 448 458)	(4 175 799)	(2 759 988)	(1 623 429)	(347 623)	(367 537)	(251 432)	(271 166)	(11 245 431)
Hygiène du milieu	10	(1 490 289)	(1 913 824)	(1 240 582)	(1 184 253)	(261 947)	(124 794)	(235 158)	(71 209)	(6 522 057)
Santé et bien-être	11	(465 814)								(465 814)
Aménagement, urbanisme et développement	12	(2 522 687)	(188 757)	(198 848)	(61 148)	(67 315)	(42 047)	(23 009)	(15 027)	(3 118 839)
Loisirs et culture	13	(2 159 467)	(1 475 628)	(758 537)	(762 986)	(138 142)	(60 939)	(24 951)	(60 716)	(5 441 366)
Électricité	14									
Frais de financement	15	(521 498)	(1 914 050)	(541 028)	(536 012)	(102 154)	(38 909)	(23 076)	(51 277)	(3 728 004)
Total des dépenses de fonctionnement	16	(13 837 323)	(14 175 031)	(7 844 372)	(6 283 410)	(1 408 285)	(1 201 237)	(846 755)	(676 032)	(46 272 447)
Frais de transition										
1. Clause d'intégration du personnel	17									
2. Départs volontaires financés à même le budget	18									
3. Comité de transition	19		(151 221)	(110 948)	(95 975)	(26 244)	(23 472)	(16 523)	(13 117)	(437 500)
4. Vie démocratique	20		(124 000)	(91 000)	(79 000)	(17 000)	(20 000)	(14 000)	(5 000)	(350 000)
5. Autres dépenses de transition	21		(90 000)	(435 018)	(608 017)	(140 105)	(135 058)	(127 843)	(122 815)	(1 658 856)
Total des frais de transition	22		(365 221)	(636 965)	(782 992)	(183 349)	(178 531)	(158 366)	(140 932)	(2 446 356)
Autres activités financières										
Remboursement de la dette à long terme	23	(843 500)	(2 509 110)	(1 430 014)	(1 041 857)	(152 450)	(58 000)	(27 400)	(72 442)	(6 134 773)
Transfert aux activités d'investissement	24	(300 476)	(307 809)	(170 339)	(136 443)	(30 581)	(26 085)	(18 387)	(14 680)	(1 004 800)
Total des dépenses, frais de transition et autres	25	(14 981 299)	(17 357 171)	(10 081 691)	(8 244 702)	(1 774 665)	(1 463 853)	(1 050 909)	(904 085)	(55 858 375)
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	26	121 312	310 985	211 514	55 771	52 232	35 956	5 978	8 187	801 934
Affectations										
Surplus (déficit) accumulé non affecté	27									
Surplus accumulé affecté	28									
Réserves financières et fonds réservés										
virement de	29									
(virement à)	30	(121 312)	(310 990)	(211 514)	(55 799)	(52 232)	(35 956)	(5 978)	(8 187)	(801 934)
Total des affectations	31	(121 312)	(310 990)	(211 514)	(55 799)	(52 232)	(35 956)	(5 978)	(8 187)	(801 934)
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	32									
Financement à long terme des activités financières	33									
Surplus (déficit) de l'exercice	34									

Impacts fiscaux

Sur la base des revenus et des dépenses présentés au sommaire précédent, les taxes totales d'une maison unifamiliale de valeur moyenne dans chacune des municipalités reconstituées seraient celles présentées au tableau 30 selon les hypothèses retenues.

Tableau 30 Comparaison des taxes d'une maison unifamiliale de valeur moyenne et de chaque tranche de 100 000 \$ de valeur imposable non-résidentielle

Description	Maison unifamiliale (valeur imposable moyenne)				Non résidentiel (par tranche de 100 000 \$ de valeur imposable)			
	2004	2005	2006	à terme	2004	2005	2006	à terme
Situation actuelle								
Shawinigan	1 485	1 494	1 498	1 498	2 678	2 700	2 708	2 712
Grand-Mère	1 609	1 619	1 624	1 606	2 705	2 726	2 734	2 715
Shawinigan-Sud	1 709	1 720	1 724	1 716	2 557	2 577	2 585	2 578
Saint-Georges	1 482	1 492	1 496	1 545	2 213	2 232	2 239	2 310
Lac-à-la-Tortue	1 203	1 212	1 215	1 278	1 998	2 015	2 023	2 120
Saint-Gérard-des-Laurentides	1 043	1 050	1 052	1 127	1 600	1 615	1 621	1 730
Saint-Jean-des-Piles	1 624	1 637	1 643	1 728	2 180	2 199	2 207	2 296
Hypothèse de la reconstitution								
Shawinigan	1 574	1 583	1 561	1 495	2 817	2 836	2 788	2 639
Grand-Mère	1 690	1 700	1 651	1 685	2 820	2 838	2 737	2 820
Shawinigan-Sud	1 804	1 814	1 762	1 799	2 706	2 724	2 625	2 702
Saint-Georges	1 376	1 385	1 343	1 386	2 034	2 052	1 971	2 033
Lac-à-la-Tortue	1 264	1 273	1 231	1 330	2 167	2 185	2 101	2 274
Saint-Gérard-des-Laurentides	1 332	1 341	1 296	1 393	2 180	2 198	2 105	2 258
Saint-Jean-des-Piles	1 881	1 894	1 842	2 042	2 526	2 544	2 467	2 724
Augmentation (diminution)								
Shawinigan	89	88	63	(3)	139	136	80	(74)
Grand-Mère	81	80	27	79	115	112	3	105
Shawinigan-Sud	95	94	37	83	149	147	41	125
Saint-Georges	(106)	(107)	(153)	(159)	(179)	(180)	(268)	(278)
Lac-à-la-Tortue	62	61	16	52	170	170	78	154
Saint-Gérard-des-Laurentides	289	291	243	265	580	583	484	529
Saint-Jean-des-Piles	257	257	199	314	346	345	260	427
Impact en pourcentage								
Shawinigan	6,0%	5,9%	4,2%	-0,2%	5,2%	5,1%	3,0%	-2,7%
Grand-Mère	5,0%	5,0%	1,7%	4,9%	4,3%	4,1%	0,1%	3,9%
Shawinigan-Sud	5,5%	5,5%	2,2%	4,8%	5,8%	5,7%	1,6%	4,8%
Saint-Georges	-7,2%	-7,2%	-10,3%	-10,3%	-8,1%	-8,0%	-12,0%	-12,0%
Lac-à-la-Tortue	5,1%	5,1%	1,3%	4,0%	8,5%	8,4%	3,9%	7,3%
Saint-Gérard-des-Laurentides	27,7%	27,7%	23,1%	23,5%	36,2%	36,1%	29,9%	30,6%
Saint-Jean-des-Piles	15,8%	15,7%	12,1%	18,1%	15,9%	15,7%	11,8%	18,6%

Les taux fonciers de 2004 sont présentés au tableau suivant.

Tableau 31 Taux fonciers de 2004
(\$ du 100 \$ d'évaluation imposable)

Situation actuelle

Municipalités	Taux fonciers spécifiques				Taux combinés	
	TFG	TNR	Dette	Transport commun	Résidentiel	Non Résidentiel
	1	2	3	4	(1+3+4)	(1+2+3+4)
Agglomération						
Shawinigan	1,5339	0,8177	0,2906	0,0358	1,8603	2,6780
Grand-Mère	1,5339	0,7924	0,3507	0,0275	1,9121	2,7045
Shawinigan-Sud	1,4989	0,7120	0,3174	0,0282	1,8445	2,5565
Saint-Georges	1,4989	0,5719	0,1137	0,0282	1,6408	2,2127
Lac-à-la-Tortue	1,4544	0,4989	0,0427	0,0015	1,4986	1,9975
Saint-Gérard-des-Laurentides	1,0907	0,4989	0,0090	0,0016	1,1013	1,6002
Saint-Jean-des-Piles	1,4210	0,6922	0,0667	0,0000	1,4877	2,1799

Hypothèse de la reconstitution

Municipalités	Taux fonciers spécifiques				Taux combinés	
	TFG	TNR	Dette	Transport commun	Résidentiel	Non Résidentiel
	1	2	3	4	(1+3+4)	(1+2+3+4)
Agglomération	0,5566	0,2357			0,5566	0,7923
Shawinigan	1,1081	0,5907	0,2906	0,0358	1,4345	2,0252
Grand-Mère	1,0874	0,5617	0,3507	0,0275	1,4656	2,0273
Shawinigan-Sud	1,0629	0,5049	0,3174	0,0282	1,4085	1,9134
Saint-Georges	0,7959	0,3037	0,1137	0,0282	0,9378	1,2415
Lac-à-la-Tortue	0,9909	0,3399	0,0427	0,0015	1,0351	1,3750
Saint-Gérard-des-Laurentides	0,9448	0,4322	0,0090	0,0016	0,9554	1,3876
Saint-Jean-des-Piles	1,1211	0,5461	0,0667	0,0000	1,1878	1,7339

Tableau 32 Taux fonciers à terme
 (\$ du 100 \$ d'évaluation imposable)

Situation actuelle

Municipalités	Taux fonciers spécifiques				Taux combinés	
	TFG	TNR	Dette	Transport commun	Résidentiel	Non Résidentiel
	1	2	3	4	(1+3+4)	(1+2+3+4)
Agglomération			0,1040		0,1040	0,1040
Shawinigan	1,5619	0,8326	0,1777	0,0358	1,7754	2,6080
Grand-Mère	1,5619	0,8069	0,2145	0,0275	1,8039	2,6108
Shawinigan-Sud	1,5263	0,7250	0,1941	0,0282	1,7486	2,4736
Saint-Georges	1,5263	0,5823	0,0695	0,0282	1,6240	2,2063
Lac-à-la-Tortue	1,4809	0,5080	0,0261	0,0015	1,5085	2,0165
Saint-Gérard-des-Laurentides	1,1106	0,5080	0,0055	0,0016	1,1177	1,6257
Saint-Jean-des-Piles	1,4469	0,7048	0,0408	0,0000	1,4877	2,1925

Hypothèse de la reconstitution

Municipalités	Taux fonciers spécifiques				Taux combinés	
	TFG	TNR	Dette	Transport commun	Résidentiel	Non Résidentiel
	1	2	3	4	(1+3+4)	(1+2+3+4)
Agglomération	0,6110	0,2588	0,1040		0,7150	0,9738
Shawinigan	0,9466	0,5046	0,1777	0,0358	1,1601	1,6647
Grand-Mère	1,0577	0,5464	0,2145	0,0275	1,2997	1,8461
Shawinigan-Sud	1,0212	0,4851	0,1941	0,0282	1,2435	1,7286
Saint-Georges	0,6957	0,2654	0,0695	0,0282	0,7934	1,0588
Lac-à-la-Tortue	0,9478	0,3251	0,0261	0,0015	0,9754	1,3005
Saint-Gérard-des-Laurentides	0,8766	0,4010	0,0055	0,0016	0,8837	1,2847
Saint-Jean-des-Piles	1,1494	0,5599	0,0408	0,0000	1,1902	1,7501